

ABONNEMENT.

Année	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Postes :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20
Rédactions	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées si leur restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Novembre 1876.

Chronique générale.

La discussion du budget des cultes a été l'occasion pour le prince Napoléon (Jérôme) de prononcer un discours qui a causé un véritable scandale. On se demande maintenant à quel parti il appartient.

Les bonapartistes le renient pour être des leurs ; ils le considèrent comme un traître. Les extra-radicaux se méfient de celui qu'ils ont nommé, depuis longtemps déjà, le général Plompon. Ils n'ont peut-être pas tort.

M. le prince Napoléon Bonaparte, connu il y a vingt-cinq ans sous le nom de prince de la Montagne, est bien, en effet, de la même Montagne que M. Boysset. Il a des raisonnements ou plutôt des déraisonnements pareils.

Il affirme que le Concordat et les Articles organiques ont le même caractère. Ne lui objectez pas que le Concordat est un contrat synallagmatique entre le Pape et le premier Consul et que les Articles organiques ne sont qu'un acte de l'autorité civile, c'est-à-dire de l'une seulement des deux parties, cela nul s'il est contraire au contrat synallagmatique. M. le prince Napoléon Bonaparte ne vous écoute pas. Il affirme que le Concordat et les Articles organiques c'est la même chose.

M. le prince Napoléon Bonaparte, qui raisonne comme M. Boysset, ne conclut pas comme lui. Ce n'est pas que M. le prince Napoléon Bonaparte trouve la suppression du budget des cultes effrayante en théorie. Assurément non. Mais il ne la croit pas pratique. Ce qui est pratique, dit-il, c'est la réduction. On voit que M. le prince Napoléon Bonaparte tient pour la politique des résultats. C'est un gambettiste. Cependant il se rapproche aux réductions proposées par M.

Gambetta d'être vraiment trop modérées. Quelle modération mérite ce clergé dont les empiétements n'ont cessé depuis plus de vingt-cinq ans de tenir dans de continuelles alarmes le patriotisme de M. le prince Napoléon Bonaparte ?

Son patriotisme s'indigne encore à l'heure présente contre notre expédition romaine de 1849. C'est le secours porté alors par les armes françaises au Vicaire de Jésus-Christ qui a préparé nos désastres de 1870. C'est pour avoir rétabli le Pape à Rome que nous avons, vingt-un ans plus tard, perdu l'Alsace et la Lorraine.

Personne n'a le droit de parler contre l'histoire et contre l'évidente vérité. Mais moins que personne un Bonaparte et particulièrement le prince Napoléon Bonaparte ne devait jeter ce défi à la conscience publique.

Depuis que la Révolution a renversé le trône de Pie IX, en novembre 1848, nos armées sont allées deux fois en Italie. La première expédition, qui rétablit Pie IX, est celle que M. le prince Napoléon Bonaparte accuse contre l'évidente vérité, contre le plus vulgaire bon sens.

L'Empire en a fait une autre que M. le prince Napoléon Bonaparte affecte d'oublier. Elle lui a profité cependant, et elle n'a profité qu'à lui. Dans le marché fait entre Napoléon III et le comte de Cavour, pour l'expédition de 1859, figure le mariage de M. le prince Napoléon Bonaparte avec la fille de Victor-Emmanuel. Le prince de la Montagne doit à cette expédition funeste d'avoir pu entrer dans une vraie famille royale.

Mais que cette alliance, où nous n'avions aucun intérêt, nous a coûté cher ! L'unité italienne s'est faite ou plutôt nous l'avons faite, et nous l'avons faite contre nous-mêmes, comme les moins clairvoyants peuvent le reconnaître à cette heure. L'unité italienne a engendré l'unité allemande, et Napoléon III a encore aidé à cette génération. L'unité allemande, à peine formée, s'est tournée contre nous, elle s'est jetée sur nous, elle a envahi notre territoire, elle a désolé nos villes et nos campagnes, elle a promené chez nous l'incendie et la mort, et

elle s'est retirée en nous prenant cinq milliards et en nous arrachant deux provinces.

M. le prince Napoléon Bonaparte devait-il évoquer de tels souvenirs ?

Une protestation généreuse s'est élevée aussitôt qu'il a fini de parler. « Le précédent orateur, s'est écrié M. Keller, porte un nom qui est écrit en lettres de sang dans la chair de l'Alsace et de la Lorraine. »

M. Dréolle a osé traiter de calomnie cette juste parole de M. Keller. Il faut être indulgent : les bonapartistes étaient déconcertés et ahuris après le discours de M. le prince Napoléon Bonaparte. Et M. Tristan Lambert, bien mal inspiré, a crié : *Vive l'empereur !* La censure a été aussitôt prononcée par la Chambre contre M. Tristan Lambert.

Mais la majorité républicaine, qui a prononcé cette censure, partage tous les sentiments qui ont fait faire à Napoléon III l'expédition de 1859. Elle est, comme M. le prince Napoléon Bonaparte, hostile à tous les intérêts religieux, à tous les intérêts catholiques. Elle ne comprend pas, elle ne veut pas comprendre que travailler contre l'influence de la religion, dans notre pays, c'est travailler contre notre paix intérieure ; elle ne veut pas comprendre que travailler contre la puissance du catholicisme dans le monde, c'est travailler contre la grandeur même de la France.

On assure que, devant la Chambre, les bonapartistes, revenus de l'émotion que leur a causée l'insuccès déplorable de M. le général Vinoy, sont aujourd'hui décidés à soutenir la validation de M. le comte de Mun.

M. Christophle court grande chance de ne point conserver longtemps le ministère des travaux publics. En dehors des questions politiques, les affaires spéciales relatives aux chemins de fer d'intérêt local ne

sont point traitées au ministère selon les vues de la Chambre.

La crise ministérielle qui est ouverte montre dans la gauche de la Chambre deux courants bien tranchés. Le premier porte sur la chute de tout le cabinet actuel ; il est mené par M. Thiers et par la gauche radicale. Le second courant, dirigé par M. Gambetta et par le centre gauche, ne comporte que la chute de M. Dufaure.

Le bruit courait avant-hier que plusieurs membres d'une grande administration financière étaient en ce moment l'objet d'une active surveillance pour les empêcher de quitter la France. Ce bruit se confirme aujourd'hui.

Nous pouvons donner comme certain, malgré les bruits répandus depuis quelques jours, qu'il n'a jamais été question, au ministère de la guerre, d'une décision du général Berthaut relative à un essai de mobilisation partielle de l'armée territoriale. Le fait est complètement faux.

D'après un bruit accrédité dans les cercles politiques bien informés, la Sublime-Porte se préparerait à faire ces jours-ci une communication diplomatique d'une importance exceptionnelle et décisive.

Un des personnages les plus influents de la diplomatie européenne disait ces jours-ci à un de nos correspondants : « L'Autriche est affaiblie, la France boude, l'Italie a une attitude équivoque, l'Allemagne est gagnée à la Russie. »

Voilà des éléments peu faits pour assurer la paix des peuples et pour la préserver de toute surprise. L'appui moral de l'Allema-

Fenillette de l'Écho Saumurois.

LE DÉPOSITAIRE.

(Suite.)

Malgré ses souffrances, le Rouleur eut la présence d'esprit de ne point répondre à cette dernière question.

Il se mit à redoubler ses plaintes en les entremêlant d'une histoire impossible à suivre et qui confirma son auditeur dans la pensée que sa chute était le résultat de l'ivresse.

Il engagea à faire un effort pour se lever, mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles.

Michel, voyant qu'il ne pouvait marcher, courut chercher son cheval sur lequel il l'assit en proposant de retourner à la ferme qui était l'habitation la plus prochaine ; mais le Rouleur s'y refusa obstinément, et demanda à être conduit à sa cabane qui se trouvait en avant du village.

Lorsqu'il y fut arrivé, son conducteur le souleva dans ses bras et le déposa sur la paille qui lui servait de lit.

Il voulut ensuite le quitter pour avertir le médecin de Saint-Paterne ; mais le blessé le retint d'une voix brisée :

— Ne m'abandonnez pas ! s'écria-t-il ; au nom du bon Dieu ! ayez pitié de moi... Si on me laisse seul, je suis un homme perdu !

— Il faudrait pourtant avertir un médecin, fit observer Michel.

— Non, répéta le mendiant, j'en veux pas ! Ce qu'il me faut pour le moment, c'est de quoi boire... Par le souvenir de votre baptême, cher monsieur Michel, ne vous en allez pas sans me donner à boire.

Le jeune homme chercha autour de lui et ne trouva qu'une cruche d'eau et une bouteille d'eau-de-vie entamée.

Le Rouleur voulait l'eau-de-vie, affirmant qu'il n'y avait rien de meilleur dans les chutes, et donnant pour preuve que les médecins la commandaient en frictions ; mais il ne put convaincre Michel, qui se contenta de lui passer la cruche, et qui se préparait à appeler du secours, malgré son opposition, lorsque M. Loisel parut à la porte de la cabane.

Le propriétaire des Viviers, qui se levait toujours le premier pour visiter son exploitation, venait d'apercevoir le cheval du jeune homme à la porte de François, et était entré pour savoir ce que Michel pouvait y faire à une heure pareille.

En l'apercevant, le blessé fit un geste d'effroi, et voulut se redresser sur son séant ; mais les forces lui manquèrent.

M. Loisel s'informa de ce qu'il y avait, et Michel lui apprit comment il avait trouvé le Rouleur sans mouvement près de la clôture du jardin.

— Et que faisais-tu là, drôle ? demanda le maître des Viviers en fixant les yeux sur François.

Celui-ci fit un effort pour soulever la main, et tira son bonnet d'un air câlin :

— Pardon, excuse, monsieur le maire, dit-il ; j'étais là bien malgré moi, et la preuve, c'est que j'ai pas pu me relever tout seul, ni mettre un pied devant l'autre.

— Mais comment étais-tu tombé ?

— Hélas ! mon doux Jésus ! dit le mendiant qui ne voulait pas comprendre, comme on tombe tous les jours, mon digne maire, par maladresse et par malheur.

— Je l'ai trouvé sous le vieux mur, près d'une des grosses pierres placées en arc-boutant, fit observer Michel.

Le propriétaire releva vivement la tête.

— Alors il était du côté de la grande lézarde ? demanda-t-il.

— A l'endroit même de la brèche que vous voulez faire réparer.

M. Loisel frappa la terre du bâton qu'il tenait à la main.

— Que je meure si le vaurien n'est pas tombé en voulant escalader la muraille ! s'écria-t-il.

— C'est pas vrai ! interrompit le Rouleur avec une précipitation qui confirma le soupçon du maire.

— Tu venais du jardin ou tu y allais, reprit-il avec menace.

— Du tout, du tout, bégaya François ; pourquoi donc que j'y serais allé dans votre jardin ? j'ai pas affaire de vos abricots.

— Ainsi, tu sais qu'il y en a ? fit observer M. Loisel.

— C'est-à-dire... certainement qu'il doit y en avoir... répliqua le Rouleur déconcerté ; tout le monde sait que les bourgeois cherchent les bons fruits.

— A telle enseigne que tu leur vends les miens, n'est-ce pas ? car c'est toi qui me pilles depuis quinze jours.

— Répétez donc pas des choses comme ça, dit François, qui s'efforçait de devenir insolent pour ne point paraître troublé ; faut pas tourmenter les pauvres gens quand on n'a pas de preuve...

— J'en aurai ! interrompit le maître des Viviers dont le regard venait de s'arrêter sur la gibecière que le Rouleur avait repoussée sous lui, de manière à n'en laisser voir que le coin.

Et s'approchant vivement, il saisit la corde qui la tenait en bandoulière ; mais François la retint des deux mains.

gne fait la force de la Russie et le malheur de l'Europe, ce qui paralyse l'Autriche.

Le Pruth est aujourd'hui le Rubicon du monde civilisé; au premier soldat russe qui le franchira, nous verrons commencer une ère terrible, où le droit tout entier des nations, cette base essentielle des peuples, sera menacé d'une chute irréparable.

(Correspondance universelle.)

La proposition de loi relative à l'abolition de la peine de mort présentée par l'extrême gauche après un exposé de motifs qui porte que « le droit d'infliger une peine irréparable suppose un juge infailible; que donner la mort est de la part de la société un mauvais moyen d'enseigner le respect de la vie, » est ainsi rédigée : « Article unique. La peine de mort est abolie. »

Le langage tenu, dans la Chambre des députés, par le prince Napoléon, n'a surpris personne. On s'attend toujours, de la part de cet homme, à toutes les bassesses. Il est traître à Dieu, traître à l'Eglise qui l'a baptisé, traître à sa famille qui l'a enrichi, traître à la liberté qu'il veut sacrifier au césarisme démocratique, traître au courage militaire, car ce général de division a toujours soigneusement évité le feu de l'ennemi; les catholiques qu'il attaque audacieusement se sont battus et se sont fait tuer, pendant la guerre de 1870, tandis qu'un homme qui porte le nom de Napoléon se cachait honteusement à Genève. Enfin, le prince Napoléon est traître à sa patrie; il accuse les *cléricaux*, comme il nous appelle, d'avoir été cause de la guerre de 1870, pour avoir voulu défendre la puissance temporelle du Pape.... Or, c'est le même homme qui a travaillé tout à la fois à l'unité italienne et à l'unité allemande auxquelles nous devons tous nos désastres!

Et c'est cet homme qui a l'impudence de donner des leçons de patriotisme aux catholiques, aux *cléricaux*!

On a beaucoup parlé d'un article que M. Paul de Cassagnac a publié dans le *Pays* sur le discours que le prince Napoléon a prononcé à propos du budget des cultes. Cet article, venant d'un écrivain bonapartiste, offre, en effet, un intérêt particulier; c'est à ce titre que nous le reproduisons à peu près en entier :

« On a vu (dans la séance de vendredi, à la Chambre des députés) un prince du sang impérial mentir à son nom et apporter aux ennemis de sa race le concours de sa parole empoisonnée.

» Engraisé par l'Empire, il n'a même pas eu la reconnaissance de l'embonpoint.

» Et il est venu faire son début oratoire à la fois contre Dieu, contre l'Empire et contre les honnêtes gens.

» Depuis longtemps Dieu passait déjà pour être son ennemi.

— Touchez pas! s'écria-t-il; vous n'avez pas le droit... Personne peut regarder dans ma gibecière sans ma permission... Le bourgeois me fait mal... y sera responsable devant les juges, si je peux pas travailler...

— C'est bon, dit M. Loisel; mais, par tous les diables! je saurai à quoi m'en tenir.

Il avait attiré à lui la gibecière qui s'entrouvrit et laissa rouler sur le lit les plus beaux fruits du jardin.

La preuve était trop irrésistible pour que le *Rouleur* pût encore nier: aussi, changeant aussitôt de langage, il se mit à implorer l'indulgence du maître des *Viviers*.

Mais la certitude du vol qu'il n'avait fait jusqu'alors que soupçonner venait de jeter ce dernier dans un transport de colère qui ne lui permettait de rien écouter.

Son premier mouvement fut de courir à un fouet accroché près du foyer et d'en lever le manche à deux mains sur le blessé.

Michel se plaça vivement devant le lit en étendant les bras.

— Laissez-moi! cria M. Loisel, c'est un brigand que je veux assommer. Ah! pourquoi n'étais-je point là avec mon fusil quand il a escaladé la muraille, je l'eusse tué comme un chien.

— Grâce! mon bon maître, criait le *Rouleur*; je suis déjà assez puni! Voulez-vous donc la mort

» Et, dans un vendredi-saint demeuré célèbre et à déjeuner, il avait augmenté les injures de ce jour douloureux en lançant sur le Golgotha des ossements de poulet et des os de côtelette.

» C'était sa manière de protester.
» Pilate faisait crucifier le Christ.
» Julien l'Apostat lui jetait son sang mêlé de sable.

» Voltaire l'appelait l'infâme.

» Lui, il avait voulu les dépasser tous par la grandeur et la dignité de son opposition religieuse, et, après avoir bien cherché, il n'avait trouvé que cela : « faire gras! »

» La hauteur de son âme et la taille de son cœur sont tout entières dans cette façon d'agir.

» L'Empire aussi avait encouru sa fureur.

» Il en voulait à l'Empire de ne l'avoir mis que sur la première marche du trône.

» Et, dès la naissance du prince impérial, il lui voua la haine la plus mortelle.

» Il ne lui pardonnait pas d'être né.

» Trop lâche pour tenter une attaque de front, il a rampé dans l'ombre; embusqué dans les plis du manteau impérial, il tirait sur tout ce qui nous était cher, sur le pouvoir, sur la famille, sur la religion.

» Mais rien n'y faisait.

» Son déshonneur demeurait personnel et ne remontait pas plus haut.

» Et il essaya tout, tout, même le cynisme de la vie privée, même les allures les plus éhontées, espérant qu'il entraînerait, avec lui, dans cette boue volontaire, l'Empire qu'il détestait.

» Et l'Empire ne fut pas atteint par lui. L'aigle n'avait rien de commun avec ce vautour immonde.

» Et l'aigle s'envola, et le vautour resta sur le charnier.

» Chacun était à sa place désormais.

» Hier, on l'a vu faire craquer la tribune sous ce ventre qu'enfèrent les bienfaits de l'Empire.

» Par une phrase odieuse, mensongère, il a mis sur le parti catholique la responsabilité de la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

» Malheureuses provinces, qui ne s'attendaient pas, comme excès d'humiliation, à être défendues par cet homme!

» Il était général de division, il avait une épée au côté, ce prince, quand l'Alsace et la Lorraine couraient le suprême danger, et on ne le vit sur aucun champ de bataille.

» La cholérite ne venant pas à son aide comme en Crimée, il alla au-devant d'elle.

» Et c'est à son occasion, c'est grâce à lui que la tempête a été déchaînée hier, que l'impératrice, que le prince impérial, que la religion, que la France, que tous nous avons été compris dans un même outrage.

» Il y en avait dans notre parti qui nous reprochaient d'avoir deviné Jérôme-Egalité dans l'héritier hypothétique de la dynastie impériale.

» Eh bien, et maintenant?

» Mais ce qui nous console, c'est qu'enfin les voiles sont tombés, le masque de César est à bas et ne cache plus le traître.»

d'un chrétien pour quelques mauvais fruits?

— De mauvais fruits! répéta M. Loisel blessé dans son orgueil de propriétaire; de mauvais fruits, mes plus beauxabricots! des pêches d'espaliers qui valent deux francs la douzaine à Alençon! Je veux te faire pourrir au baigne, scélérat!

Le *Rouleur* ne put répondre.

Soit que l'effet de la chute ne se fût pas fait sentir sur-le-champ, soit que la découverte de son vol l'eût troublé, il vomissait le sang à flots et poussait des cris de douleur dont Michel fut ému.

Il fit observer à M. Loisel qu'il serait nécessaire d'envoyer chercher un médecin.

— Un médecin! ajouta celui-ci furieux; vous voulez dire le juge de paix, la gendarmerie; qu'on les fasse venir sur-le-champ.

Et, courant à la porte, il appela un garçon de ferme qui passait, lui ordonna de prendre le cheval destiné au jeune comptable, et de ramener, sans retard, le juge de paix.

Michel voulut s'entremettre; mais M. Loisel ne lui laissa pas le temps d'achever sa prière.

— Point de grâce! point de grâce! s'écria-t-il avec emportement; c'est l'impunité qui encourage les scélérats. Vous faites bon marché, vous, de la propriété comme tous ceux qui ne possèdent pas! mais moi, je tiens à ce que chacun garde ce qui lui appartient; et aussi vrai que je tiens ce fouet, dont j'aurais voulu casser le manche sur la

On peut juger, par cet article, de l'accord entre les bonapartistes restés fidèles au prince impérial et ceux qui suivent le prince Napoléon!

Chronique Locale et de l'Ouest.

AVIS DE PASSAGE DE TROUPES.

Un détachement du 32^e de ligne, 22 officiers, 273 hommes, 8 chevaux, allant d'Angers à Tours, couchera à Saumur dimanche prochain 3 décembre. Il sera logé chez les habitants du quartier Saint-Nicolas.

29 novembre 1876.

Le Maire de Saumur, LECOY.

Sur le chapitre 4^e du budget des cultes, accepté par 430 voix contre 62, tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour.

Le conseil d'Etat a rendu, le 17 novembre, un arrêt qui a le plus grand intérêt pour les sociétés coopératives.

Le conseil d'Etat a décidé que ces sociétés ne sont pas assujetties à la patente, quand elles ne vendent leurs produits qu'aux membres de la société.

Cette décision a été rendue sur le pourvoi dirigé contre un arrêté du conseil de préfecture du Rhône par la société la *Boulangerie des Familles de la Croix-Rousse*.

UN BAPTÊME DE CLOCHES AU PAYS SAUMUROIS.

Souzay, 26 novembre 1876.

Mon cher ami,

Aux confins de l'Anjou et de la Touraine, près du pays de Candès, où mourut saint Martin, au sommet du coteau, s'élève une église pittoresque et gracieuse: c'est Souzay-sur-Loire, dont le château de Villeneuve et les blanches maisons se dessinent et se reflètent dans les eaux limpides et transparentes du grand fleuve.

Dimanche dernier, malgré la mauvaise saison, Souzay était en fête; mais c'était une fête dont le souvenir reste et se perpétue, fête nationale et chrétienne tout à la fois, digne des plus beaux jours: on baptisait deux cloches nouvelles.

Certes, il conviendrait bien mieux à un autre qu'à moi, mon cher ami, de vous décrire cette cérémonie, d'entrer dans des détails où forcément mon nom se trouve mêlé. Ce rôle vous eût bien mieux convenu; témoin impartial, vous eussiez fait une description comme vous savez les peindre, avec toute la couleur locale; vous n'avez pu venir, je le regrette. Je vais, de mon mieux, esquisser ce tableau, sans pouvoir dérober ni votre palette ni vos pinceaux.

La cloche de Souzay, fondue ici même, en 1837, était brisée; il fallait de toute nécessité songer à la remplacer, et la fabrique, comme vous le savez, est dans le plus complet dénûment. Le conseil municipal, composé des hommes les plus honorables de

Souzay, toujours bienveillant, toujours disposé à faire le bien, s'empressa de voter les fonds nécessaires, et de montrer une fois de plus l'accord parfait entre la commune et la paroisse. C'était saluer l'arrivée à Souzay de la belle et harmonieuse Estelle-Albertine.

Mais le magnifique clocher de Souzay, qui élève si vaillamment sa flèche dans les airs, comme un religieux Sursum Corda, n'a pas été terminé à la gloire de Dieu, en 1588, pour abriter une seule cloche; jusqu'au moment de la tourmente révolutionnaire, il y en avait trois. J'ai pensé, non pas par un sentiment de mesquine vanité, qu'il serait bon, qu'il serait utile, pour la sanctification du dimanche, pour l'augmentation de la foi dans ma pauvre petite et chère paroisse, donner à cette voix de l'Eglise plus de force et plus d'harmonie. Dès lors, au fond de mon âme du moins, la Marie-Joseph devint possible; car c'est une pauvre orpheline qui ne doit l'existence qu'à ceux qui ont bien voulu ne pas l'oublier. *Pobrecita Maria-Jose!* Mon appel a été entendu dans la paroisse, ou s'est généralement empressé d'y répondre. Au dehors, à Paris, à Corbeil, à Angers, à Saumur, à Authon du Perche, à Saint-Hilaire-de-Vilhiers et ailleurs, on a bien voulu se souvenir de moi en m'envoyant de généreuses offrandes. Les noms de ces bienfaiteurs, je dois les taire, mais de ces secret parfois difficile à garder. Il est un nom connu sur les plages les plus lointaines, inscrit en lettres d'or sur le frontispice de l'Université naissante d'Angers, et lors même qu'on voudrait garder le silence, *lapides claudunt*, les pierres elles-mêmes parleraient; et puis, malgré tout, la Marie-Joseph, dans sa reconnaissance pleine d'enthousiasme, ne cessera de porter aux échos de la Loire, sur ses ondes harmonieuses et sonores, un nom trois fois béni... comtesse de la Grandière!

La bénédiction des cloches de Souzay, sorties de la fonderie de M. Auguste Guillaume, d'Angers (un de mes anciens élèves et toujours un ami), fut véritablement un jour de fête, fête de famille où la joie était sur tous les fronts, le bonheur dans toutes les âmes. L'église, richement décorée par nos bonnes sœurs de Saint-Charles d'Angers, pouvait recevoir avec honneur les nouvelles baptisées.

Les deux marraines, M^{me} Haro, de Paris, et M^{me} Estelle Limonier, de Champigny, avaient rivalisé de générosité et de bon goût pour décorer richement leurs chères filleules. M^{me} Estelle ne voulut pas, dans ses généreuses offrandes, oublier le Dieu de l'Éucharistie, et une lampe magnifique fut offerte, afin que sa lumière, comme une prière toujours renouvelée, perpétuât à jamais le souvenir de ce beau jour.

Rien ne manquait à notre fête. La musique du coteau, formée et dirigée avec tant de zèle et de dévouement par M. le curé de Turquant, s'était rendue à la mairie, pour conduire à l'église, au son de ses joyeuses fanfares, le conseil municipal tout entier. L'Institution Saint-Louis de Saumur m'avait prêté son bienveillant concours.

Pendant la messe, la magnifique voix de M^{me} Marie, fille du général Michaux, accompagnée par l'abbé Bassy et par un autre

rendu la sienne plus pitoyable; il appliquait la loi comme le véritable chirurgien applique le remède, avec précaution et douceur; le coupable était toujours pour lui un malheureux, jamais un ennemi.

(La suite au prochain numéro.)

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Inauguration de la nouvelle manufacture de St-Vincent; opération du défoulement, en présence de M. le maréchal-président de la République; Edouard Plouvier; Antonio Tamburini; N. Diaz de la Penaza; Rome: translation des restes du cardinal Antonelli au Campo-Varano; — Paris: soirée d'inauguration du Cercle artistique et littéraire; Calme-tei, bébé d'Événements d'Orient: orphelins bulgares dans l'Asile ouvert à Philippopolis par le comité consulaire; l'Expédition au pôle Nord: Appareil pour mesurer le froid arctique; Retour dans la patrie; le mystère de Saint-Ouen: la victime; la foule à la Morgue.

— Rébus.
l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés, à titre de PRIME GRATUITE, une nouvelle publication de *Cinq-Mars*, par Alfred de Vigny, formant un superbe volume grand in-8^o de 400 pages, imprimé sur papier satiné et illustré de cinquante gravures entièrement inédites. Voir dans le numéro de *l'Univers illustré* de la semaine dernière les détails relatifs à cette prime.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 14 fr. 50; trois mois, 8 fr. 50. L'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: rue Auber (place de l'Opéra).

artiste, M. Halbert, de Saumur, cette solennité un caractère de grâce et de grandeur. Tout particulier de la musique du coblebeau, au dire des connaisseurs, s'est véritablement surpassé.

M. Cellier, chanoine honoraire d'Angers, avait été délégué par Monseigneur pour la bénédiction des deux cloches, Estelle-Albertine et Marie-Joseph. Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette cérémonie de l'Eglise, pourtant si belle et si touchante.

M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, ce vieil et fidèle ami de Mongazon, voulut bien me donner un nouveau gage de son affection en venant faire entendre sa parole ou plutôt son cœur à cette foule pressée et recueillie. Il adressa aux parrains et marraines des compliments pleins de délicatesse et d'à-propos. M. Albert Desbois, fils du maire de Souzay, et M^{lle} Estelle Limonier, dont le père, conseiller municipal, est un des hommes les plus influents de Champigny, disaient assez l'union et le bon accord qui existe entre la commune et la paroisse; c'est la thèse qu'a développée l'orateur.

Quand le curé de Saint-Pierre a parlé de la seconde cloche, la Marie-Joseph, il a nommé ce vieil ami de vingt ans, M. Haro, de Paris, chevalier de la Légion-d'Honneur, expert, peintre distingué, occupant une grande position à Paris, connu de toutes les cours de l'Europe; il l'a montré, voulant bien, par pure affection pour moi, contribuer largement à mon œuvre, quitter ses affaires pour accepter l'honneur ou plutôt la charge d'être parrain d'une petite cloche, dans une campagne ignorée, inconnue; en un mot, M. l'abbé Mérit a fait l'éloge de l'amitié vraie et durable. Puis il a ajouté que cette fête était véritablement une fête d'amis, que le délégué de l'évêque, que le célébrant, que lui-même étaient là à ce titre, au nom d'une amitié déjà ancienne et que le temps ne fait que reverdir et rajeunir. Je ne donnerai pas l'analyse de la fin du discours, car, comme je le disais dans le compte rendu de la cérémonie du 15 août, les discours de M. le curé de Saint-Pierre entrent dans les cours, pénètrent l'âme, mais ne s'analysent pas.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. J'espère que cette bénédiction de Jésus-Christ, tombant sur tant d'âmes où la foi sommeille, dissipera les ténèbres, et que, mieux disposés, ils comprendront cette parole que trois fois par jour la cloche laissera tomber sur leurs cœurs: *Et Verbum caro factum est!*

Un modeste banquet de trente couverts avait été préparé au presbytère en l'honneur des jeunes baptisées; le conseil municipal tout entier y prit part; la joie et le bonheur resplendissaient sur tous les visages, c'était véritablement une fête de famille et d'amis.

Longtemps, je l'espère, le souvenir de cette fête restera gravé dans le cœur des habitants de Souzay; ils s'en souviendront comme on se souvient d'un beau jour.

Maintenant, mon cher ami, placées comme en vedette dans la tour du temple de Sou-

zay, ces deux voix de l'église, ces deux sentinelles avancées de la prière veilleront sur la frontière du Haut-Anjou pour nous préserver des attaques du démon, *demonio meridiano*, le plus terrible, comme nous le disait très-bien M. le curé de Saint-Pierre, de ce démon puissant de l'heure de midi, du midi de la vie, où l'homme, déjà éloigné de son berceau et ne découvrant pas encore sa tombe à l'extrême horizon, se croit si fort et semble pouvoir se passer de Dieu.

Pour préserver cette paroisse de tout mal, comme de tout malheur, nous leur jetterons souvent ce cri: *Custos, quid de nocte!!!* Sentinelles, quoi de nouveau dans la profondeur de la nuit!!! L'aurore de la divine et éternelle lumière n'apparaît-elle pas encore?

Fiat lux!

O. BARILLER,
Curé de Souzay-sur-Loire.

Divers accidents ont été signalés la semaine dernière en Maine-et-Loire:

Le 19 novembre, Louis Dupuis, âgé de 36 ans, charretier au chemin de fer, s'est noyé à Mangué, dans la rivière de l'Oudon. On suppose que ce malheureux est tombé dans l'eau, ne reconnaissant pas sa route.

Le 20, un accident de voiture est arrivé à Segré, à MM. Bertrand, Aupreau, Chevalier et Voisine, tous les quatre de la Ferrière. Un peu avant d'entrer en ville, leur cheval s'emporta, et, au détour de la route, la voiture tombant sur le côté, ils furent tous précipités à terre. L'un d'entre eux, domestique de M. Bertrand, a eu au genou une fracture très-grave. Les trois autres ont été plus ou moins contusionnés.

Le même jour, vers neuf heures du soir, un nommé Fermey, couvreur à Mazé, est tombé dans un puits en voulant tirer un seau d'eau. A ses cris, dit le *Patriote*, deux voisins accoururent, mais aucun d'eux n'eut le courage de descendre pour lui porter secours; ils se sont contentés de descendre une corde que le noyé a pu saisir à deux reprises différentes; mais son état de faiblesse ne lui a point permis de la tenir plus d'un mètre hors de l'eau. Quand des secours plus efficaces arrivèrent, le malheureux avait cessé de vivre.

Le 24, M^{me} veuve Jicquiau, âgée de 54 ans, demeurant à Chemiré, s'est noyée accidentellement en tombant dans une boire.

Le même jour, Louis Choquenel, âgé de 45 ans, journalier à Candé, s'est noyé en tombant dans une carrière.

Angers. — Le feu a pris lundi soir, à quatre heures, dans un séchoir de la fabrique d'allumettes de la Pyramide, près Angers.

Malgré les secours, on n'a pu se rendre maître du feu que vers onze heures du soir. Le séchoir a été entièrement consumé.

Nueil-sur-Dive. — Jeudi dernier, le sieur Louis Crochet, de Nueil-sur-Dive, était occupé au creusage d'un puits dans cette même commune. Après être arrivé à une profon-

deur de 60 pieds environ, il eut besoin de faire jouer la mine pour arriver plus vite à son but. Mais, soit qu'il eût mal pris ses mesures, soit que la mine fût mal préparée, elle ne s'enflammait pas. Il descendit alors au fond du puits, mais il fut asphyxié par la fumée. Le nommé Pelletier descendit dans le puits, mais il ne retira qu'un cadavre.

Le pauvre Crochet était âgé de 63 ans.

Ces jours derniers, le nommé Henri, tailleur de pierres, âgé de 75 ans, a été écrasé par le train venant de Mamers, à la hauteur du passage à niveau de Saint-Denis (Sarthe).

Dernières Nouvelles.

M. Dufaure, qui désapprouve la conduite de la majorité républicaine de la Chambre, reconnaît que les républicains conservateurs ne peuvent plus lutter avec les membres de l'extrême gauche, et il a offert sa démission au Maréchal qui l'a acceptée.

Pour éviter une crise ministérielle avant le premier jour de l'an, le Maréchal, soucieux des intérêts du commerce et de l'industrie, ne reconstituera un cabinet que le 10 janvier. En attendant, un membre du cabinet actuel, M. Léon Say, fera l'intérim de la justice, en remplacement de M. Dufaure.

La majorité de la Chambre est très-sur-excitée contre le Sénat qui manifeste l'intention de rétablir tous les crédits budgétaires supprimés par la Chambre. Le conflit peut donc éclater en décembre, lorsque le Sénat discutera le budget.

Au Sénat, la discussion de la loi Gatineau a été renvoyée à vendredi, parce que M. Dufaure était retenu à la Chambre.

A la Chambre des députés, l'amendement de M. Faye, tendant à porter de 200 à 300,000 fr. le crédit en faveur des desservants, est adopté au scrutin par 246 voix contre 236.

On parle, mais très-discrètement encore, d'une coalition des puissances neutres qui tendrait à se former contre la Turquie et la Russie, et qui imposerait à ces deux puissances, au nom de l'Europe, les concessions jugées nécessaires au maintien de la paix.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 29 nov., 8 h. 04, matin.

D'après les bruits de couloirs, le prince Napoléon prononcerait jeudi un discours à sensation expliquant les conférences de Châlons tenues en août 1870. Ce serait une défense contre les attaques dont il a été l'objet à la Chambre et dans la presse.

M. Dufaure ne se retirerait qu'après la clôture de la discussion du budget des cultes. M. de Marcère restera.

La République française réclame énergiquement la formation d'un nouveau cabinet véritablement parlementaire.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 28 novembre 1876.

Les vendeurs respirent, il est désormais probable que la réponse des primes se fera à un cours moins élevé que l'on était en droit de l'espérer hier. L'élan des acheteurs a été arrêté par la possibilité d'une crise ministérielle. On a essayé au début de la bourse de continuer le mouvement de la hausse si vivement poussé hier. Mais au lieu d'amener des demandes, cette nouvelle progression des cours a provoqué des offres assez importantes, et de chute en chute on est descendu à 104.70 sur le 5 0/0 et à 70.60 sur le 5 0/0. Il y avait peu de demandes de primes. Le 5 0/0 italien a perdu toute l'avance acquise hier. Il a fini à 70.40, en baisse de 0.35. Sur les obligations égyptiennes 1873, il n'y avait que des offres; elles ont reculé à 270, entraînant dans leur chute les actions du Crédit Foncier de France qui ont baissé de 10 fr. environ. Les valeurs russes sont très-firmes, le 5 0/0 1870 s'est élevé à 84 3/4. Les actions des chemins de fer français ont donné lieu à très-peu d'affaires et se sont maintenues aux environs de leurs précédentes clôtures. Les chemins de fer étrangers étaient au contraire très-lourds. Les recettes de la dernière semaine sont mauvaises. Les chemins espagnols ont perdu quelques francs; les rentes espagnoles étaient au contraire en progression; l'extérieur s'est élevé à 14 3/16. Les affaires sont presque nulles sur les affaires industrielles, le Gaz parisien et les titres de la Compagnie de Suez donnent seuls lieu à quelques transactions.

Marché de Saumur du 25 novembre.

Froment (l'h.) 77	21	Huile chenê.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	Graine trêfle	50	90
Orge	65	— luzerne	50	90
Avoine h. bar.	50	Foin (dr. c.)	780	100
Fèves	75	— Luzerne	780	90
Pois blancs.	80	Paille	780	70
— rouges.	80	Amandes.	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	250
Farine culas.	157	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	62	—
Chenevis	50	2 ^e	—	56
Huile de noix.	50	3 ^e	—	50

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{re} qualité à 85
Id.	2 ^e id. à 55
Ordin., envir. de Saumur 1875,	1 ^{re} id. à 50
Id.	2 ^e id. à 40
Saint-Léger et environs 1875,	1 ^{re} id. à 50
Id.	2 ^e id. à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875,	1 ^{re} id. à 40
Id.	2 ^e id. à 35
La Vienne, 1874.	1 ^{re} id. à 35

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1875	1 ^{re} qualité à 105
Champigny, 1875	1 ^{re} id. à 105
Id.	2 ^e id. à 85
Id. 1875	1 ^{re} id. à 85
Id.	2 ^e id. à 75
Varrains, 1875	1 ^{re} id. à 75
Varrains, 1875	2 ^e id. à 75
Bourgueil, 1875	1 ^{re} qualité à 85
Id.	2 ^e id. à 75
Id., 1875	1 ^{re} id. à 75
Id.	2 ^e id. à 75
Restigné	1 ^{re} id. à 75
Chinon, 1875	1 ^{re} id. à 75
Id.	2 ^e id. à 65
Id. 1875	1 ^{re} id. à 75
Id.	2 ^e id. à 75

Quelque chose d'intéressant!

L'annonce de fortune de Samuel Heckscher, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette, est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs, que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'hiver, 16 octobre 1876.

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS							
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES		1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES								
				32	34	62	36									
				1 ^{re} 2 ^e 3 ^e cl.												
				POITIERS A SAUMUR				SAUMUR A POITIERS								
				MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR					
2 20	1 65	1 20	18	POITIERS départ	5 50	10 45	12 30	6 20	SAUMUR départ	6 20	11 30	1 30	7 40			
				Neuville	6 26	11 28	1 51	7 4	Chacé, Varrains	6 29	11 41	1 45	7 49			
3 95	2 95	2 10	32	Mirebeau	6 55	12 1	2 57	7 39	Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé . . .	6 37	11 51	1 59	7 57			
6 25	4 70	3 45	51	Moncontour	7 27	12 41	4 4	8 20	SOIR							
7 75	5 80	4 25	63	Arçay (bifurcation) départ	7 49	1 17	4 51	8 53	Montreuil-Bellay	6 55	12 18	2 41	8 13			
8 70	6 50	4 75	71	LOUDUN (bifurcation) } arrivée	8 2	1 31	5 14	9 7	La Motte-Bourbon	7 3	12 30	2 59	8 23			
				LOUDUN (bifurcation) } départ	8 20	1 50	5 40	10 5	Saint-Léger, Morton	7 12	12 41	3 21	8 32			
9 70	7 30	5 30	79	Les Trois-Moutiers	8 34	2 7	6 1	10 19	Les Trois-Moutiers	7 21	12 53	3 37	8 41			
10 20	7 60	5 60	83	Saint-Léger, Morton	8 43	2 18	6 15	10 28	LOUDUN (bifurcation) } arrivée	7 35	1 9	3 57	8 55			
10 80	8 10	5 90	88	La Motte-Bourbon	8 51	2 28	6 27	10 36	LOUDUN (bifurcation) } départ	8 3	1 34	5 26	9 10			
11 40	8 55	6 »	93	Montreuil-Bellay	9 1	2 47	6 48	10 46	Arçay (bifurcation) départ	8 27	1 51	5 55	9 45			
12 50	8 75	6 »	103	Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé . . .	9 17	3 7	7 12	» »	Moncontour	8 48	2 18	6 35	10 7			
12 50	8 75	6 »	107	Chacé, Varrains	9 25	3 17	7 25	» »	Mirebeau	9 24	3 »	7 35	10 43			
12 50	8 75	6 »	111	SAUMUR arrivée.	9 37	3 30	7 39	11 18	Neuville	9 53	3 40	8 18	11 8			
									POITIERS arrivée	10 30	4 30	9 7	11 41			
CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.																
				Paris départ.	SOIR 8 15	MATIN 12 30	MATIN 9 10	MATIN 7 »								
				Tours départ.	MATIN 6 15	10 45	SOIR 3 10	SOIR 5 50								
3 15	2 40	1 75	26	Azay-le-Rideau	6 57	11 42	3 55	6 56	4 55	3 40	2 50	37	Les Sables-d'Olonne départ.	MATIN 7 50	MATIN 12 »	SOIR 5 15
				Chinon	7 37	12 39	4 36	8 8	15 15	11 35	8 35	123	Bressuire (bifurcation)	6 5	9 2	4 19
6 15	4 60	3 40	50	Loudun (bifurcation)	8 15	1 44	5 16	9 20	18 85	14 10	10 30	153	Thouars	7 5	12 34	6 18
9 »	6 75	4 95	73	Arçay (bifurcation)	8 29	2 4	5 32	9 52	20 95	15 70	11 45	170	Arçay (bifurcation)	7 38	1 7	6 55
9 95	7 45	5 50	81	Thouars	8 59	2 54	6 1	10 33	21 90	16 40	12 »	178	Loudun (bifurcation)	8 11	1 25	7 20
12 10	9 05	6 65	98	Bressuire (bifurcation)	10 9	SOIR	6 54		24 75	18 55	13 60	201	Chinon	8 53	2 3	8 12
15 75	11 80	7 75	128	La Roche-sur-Yon	1 12		9 16		27 70	20 75	14 50	225	Azay-le-Rideau	9 43	2 46	9 18
				Les Sables-d'Olonne arrivée.	2 7		10 8		30 05	22 40	14 50	251	Tours	10 35	3 36	10 20
23 05	19 »	12 »	214										Paris (express) arrivée.	SOIR 4 30	» »	MATIN 5 5
30 05	22 40	14 50	251										Paris (omnibus) arrivée.	8 3	10 45	MATIN 5 5

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 NOVEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	70	63	»	Soc. gén. de Crédi industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	5	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	655	»	7 50
4 1/2 % jouiss. septembre.	100	50	»	Crédit Mobilier.	128	75	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	537	50	»
5 % jouiss. novembre.	104	50	»	Crédit foncier d'Autriche.	485	»	»	Société autrichienne, j. janv.	522	50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	409	50	1 25	Charentes, 400 fr. p. j. août.	367	50	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	930	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	997	50	1 25				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	488	»	»	Est, jouissance nov.	617	50	2 50	Orléans.	333	50	»
— 1865, 4 %.	310	»	1 25	Midi, jouissance juillet.	775	»	»	Paris-Lyon-Méditerr.	320	»	»
— 1869, 3 %.	374	50	»	Nord, jouissance juillet.	1265	»	1 25	Est.	333	»	»
— 1871, 3 %.	366	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1040	»	5	Nord.	332	25	»
— 1875, 4 %.	482	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	671	75	»	Ouest.	318	50	»
Banque de France, j. juillet.	5720	»	15	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	1330	»	»	Midi.	328	75	»
Comptoir d'escompte, j. août.	600	»	»	Société Immobilière, j. janv.	17	»	»	Deux-Charentes.	200	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	380	»	15	Société Transatlantique, j. juill.	310	»	5	Vendée.	265	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	375	»	»					Canal de Suez.	520	»	»
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	710	»	15								

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 1^{er} mai 1876.)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 8 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 9 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
 1 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
 4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.
 7 — 17 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
 9 — 30 — — — — — omnibus.
 12 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
 4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

- Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron; camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.
- Taies d'oreillers, brodées sur toile.
- Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. -- Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.
- Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.
- Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.
- Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.
- 50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.
- Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE

SUR LICITATION,

Entre majeurs, avec admission d'étrangers,

Le dimanche 17 décembre 1876, à midi,

En la Mairie d'Artannes,

MAISON

Sise à Artannes, rue de Poitou, précédemment occupée par la veuve Gerbier,

Comprenant :

Deux chambres, deux greniers au-dessus, une grange, une écurie, cave avec pressoir, et terrain au-dessus, d'une contenance de 8 ares 25 centiares;

Le tout joignant au levant et au couchant Gasmault, au nord un chemin.

On pourra traiter de gré à gré antérieurement à la vente.

S'adresser à M. André COULETEL, à la Motte, commune d'Artannes, ou au notaire. (617)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Sise à Saumur, rue du Petit-Thouars, n° 2,

Formant l'angle de cette rue et de la place du Petit-Thouars, occupée par M^{me} Moricet.

S'adresser au notaire, pour tous renseignements. (620)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Sur baille de mise à prix.

En l'étude de M^e CLOUARD,

Le dimanche 3 décembre 1876, à deux heures de l'après-midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 47,

Appartenant aux héritiers Lorrain et très-propre au commerce.

MISE à prix, 16,000 francs.

S'adresser aux héritiers LORRAIN ou à M^e CLOUARD. (593)

M. G. DOUSSAIN, quai de Limoges, 42, à Saumur, se charge, sans frais, de faire faire tous recouvrements de créances, tant à Saumur que dans toutes les villes de France et de l'étranger; les honoraires ne sont dus et ne peuvent être prélevés que sur les sommes encaissées, lesquelles sont versées de suite au client, aussitôt après l'encaissement. (583)

GIRARD-RATOUIS

Ebeniste et Marchand de Meubles,

38, rue du Portail-Louis, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de joindre à sa fabrique d'ébénisterie la fabrication des **BILLARDS** et leurs réparations.

Il tiendra toutes les fournitures concernant le **billard**; le tout à des prix modérés. (590)

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des **vins mousseux de Saumur**. — Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 4,000 francs.

RECOUVREMENTS.

On traite par correspondance.

Gain principal év.	ANNONCE DE FORTUNE	Les gains sont garantis par l'Etat. Premier tirage les 13 et 14 Décembre.
375,000 marcs.	<p align="center">Invitation à la participation aux chances de gains,</p> <p align="center">aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Hambourg, dans lesquels</p> <p align="center">7 millions 420,000 reichsmarcs</p> <p align="center">doivent forcément sortir.</p> <p>Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus seulement 79,000 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain éven. de 375,000 reichsmarcs, ensuite reichsmarcs 250,000, 125,000, 80,000, 60,000, 50,000, 40,000, 36,000, 4 fois 30,000 et 25,000, 4 fois 20,000, 25 fois 15,000, 12,000 et 10,000, 26 fois 6,000, 56 fois 4,000 et 3,000, 206 fois 2,500, 2,400 et 2,000, 415 fois 1,500, 1,200 et 1,000, 1,356 fois 500, 300 et 250, 24,863 fois 200, 150, 138, 124 et 120, 14,839 fois 94, 67, 55, 50, 40 et 20 reichsmarcs, qui sortiront en 7 parties dans l'espace de quelques mois.</p> <p>Le premier tirage est officiellement fixé aux</p> <p align="center">13 et 14 Décembre crt,</p> <p>et le lot original entier coûte seulement francs 7,50 c.</p> <p>le demi-lot original seulement francs 3,75 c.</p> <p>le quart de lot original seulement francs 1,87 1/2 c.</p> <p>et j'expédie ces lots originaux garantis par l'Etat (pas de promesses défendues) même dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi du montant, le plus commode-ment dans une lettre chargée. Chaque participant reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original, muni du sceau de l'Etat et immédiatement après le tirage, la liste officielle, sans en faire la demande.</p> <p>Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.</p> <p>Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est prié d'adresser les ordres en toute confiance à</p> <p align="center">Samuel Heckscher senr,</p> <p align="center">Banquier et comptoir de change, à Hambourg (ville libre).</p>	

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE

Par adjudication et par lots, au gré des acquéreurs,

Le dimanche 10 décembre 1876, à midi,

A la Mairie de Chacé,

Deux hectares quarante centiares environ, dans le clos de l'ancien château de Chacé.

S'adresser à M. FONGET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M^e LAUMONIER.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE TERRAIN

Au Pont-Fouchard,

Joignant l'établissement Pallu. — Vingt ares de superficie. — Vingt-cinq mètres de façade. (619)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur,

Avec ou sans écurie.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-entailles, et ne fatiguent point les bandes. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.